



Nos réf. : PM/AP/2023

VILLE DE MAICHE

25120

Boîte Postale 39

Tél. 03 81 64 03 01

Télécopie 03 81 64 26 41

Email : contact@mairie-maiche.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC-2023-02 Réglementation circulation lors des travaux de remplacement cadre - dalle sur chantier pour Orange rue du chemin de la rasse.

Le Maire de Maiche,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,

VU le Code de la Route,

VU la demande formulée par l'entreprise Circet à Maizière les Metz : représenté par Mr Houcin Mebrouk

CONSIDERANT la nécessité de sécuriser les travaux rue de la rasse pendant les travaux,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation pendant la durée du chantier,

A R R E T E

Article 1 : Rue de la Rasse : entre-les 19 janvier au 3 février 2023 pendant 3 jours et selon l'état d'avancement du chantier, la circulation sera placée en alternat au moyen de panneaux, barrières...cônes...

Article 2 : L'entreprise qui intervient sur ce chantier devra matérialiser sur place les dispositions de cet arrêté.

Article 3 : La Gendarmerie et la police municipale sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et transmise :

- Monsieur le commandant des sapeurs-pompiers de Maïche
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Maiche
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de Maiche
- Monsieur le représentant de l'entreprise Circet
- Police municipale de la ville de Maïche

Maiche, le 12 janvier 2023

Le Maire Régis LIGIER

Publié sur le site internet le 17/01/2023

